

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 juillet 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 1168)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS359

présenté par
M. Taché, rapporteur

ARTICLE 36

À l'alinéa 4, après le mot :

« administrative »,

insérer les mots :

« , et de recouvrer cette pénalité, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination